



Recrutement d'un partenaire technique pour la réalisation et la diffusion de messages vocaux automatisés

1. Contexte

Fondée en 2011, l'Alliance Globale du Karité (AGK) est une association industrielle à but non lucratif basée à Accra, au Ghana. Elle compte actuellement 663 membres issus de 38 pays, dont des marques de produits alimentaires et cosmétiques, des fournisseurs, des associations de femmes et des organisations à but non lucratif. Grâce à des partenariats public-privés, l'AGK promeut la durabilité de l'industrie, les pratiques et les normes de qualité, ainsi que la demande de karité dans l'alimentation et les cosmétiques.

L'AGK met en œuvre les activités suivantes :

NORMES DE QUALITES

- Développement et mise en œuvre des normes de qualité et des meilleures pratiques
- Formations sur la qualité dans la collecte, la transformation et le stockage des amandes

PROMOTION DE L'INDUSTRIE

- Conférences annuelles et expositions en Afrique, en Europe et aux USA
- Assistance technique et liens commerciaux
- Marketing consommateur et industriel
- Recherche sur les avantages du karité dans les produits alimentaires et cosmétiques
- Analyse et promotion des politiques internationales
- Appui aux associations nationales

PROGRAMME DE DURABILITE

- Mise en œuvre de directives multipartites et axes de travail
- Projets de développement communautaire, notamment la construction d'entrepôts, les formations en développement d'entreprise, les initiatives de santé et de sécurité, la gestion des parcs à karité, le matériel végétal amélioré et les projets pilotes de conservation.

En collaboration avec le projet WeFI-Sahel financé par la Banque Mondiale, l'AGK met en œuvre des activités interrégionales pour soutenir le développement des chaînes de valeur du karité au Mali et au Burkina Faso.

2. Termes de Références

L'AGK recherche un partenaire technique pour la réalisation et la diffusion de messages vocaux automatisés.

3. Objectifs et contenus

L'objectif de la mission est de réaliser et diffuser des messages audio dans deux pays : le Burkina Faso et le Mali suivant le plan de diffusion en annexe des présents TDRs.

Les messages audios doivent être distribués dans les langues suivantes, à raison de 2 diffusions journalières dans chaque langue:

- Au Burkina Faso : Moore et Dioula
- Au Mali : Bambara et Peuhl.



4. Postuler

Envoyer offre technique et offre financière en français à Agathe Agbeshie à l'adresse mail suivant : a.agathe@globalshea.com avant le 25 juin, avec copie msakyi@globalshea.com.

ANNEXE - Messages et plan de diffusion

Periode	Sujet	Contenu
Collecte et agrégation du karité		
1-10 juillet	Collection de fruits du karité	<p>Message 1</p> <p>La saison du karité a commencé pour de bon, et nous vous encourageons à sortir et à collecter les fruits du karité.</p> <p>Lorsque vous êtes sur le terrain, veuillez respecter les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - N'oubliez pas de porter les gants et les bottes de protection pour éviter les morsures de serpent et les piqûres de scorpion. - Pour obtenir une meilleure qualité d'amande, ne ramassez que les fruits de karité complètement mûrs qui sont tombés de l'arbre et qui sont doux au toucher, ne secouez pas l'arbre pour forcer les fruits à tomber. - Utilisez des récipients propres pour recueillir les fruits du karité afin d'éviter toute contamination. - Retirez les noix des fruits du karité immédiatement après les avoir ramassés afin qu'elles ne fermentent pas. <p><i>Ce conseil vous est offert par le projet WeFI et l'Alliance Globale du Karité.</i></p>
11 – 20 Juillet	Agrégation des noix de karité / Ventes groupées	<p>Message 1</p> <p>Aujourd'hui, nous vous expliquons pourquoi votre coopérative doit agréger les amandes en tant que groupe et non en tant qu'individus.</p> <p>L'agrégation des amandes de karité est une activité importante. Pour augmenter votre volume de karité et négocier les bons prix...</p> <p>Vous devez</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agréger le karité en tant que groupe (coopérative) - Conserver les amandes de karité dans des sacs de jute. <p><i>Ce conseil vous est offert par le projet WeFI et l'Alliance Globale du Karité</i></p>
21 – 30 juillet	Agrégation des noix de karité	<p>Message 2</p> <p>Voici la mise à jour quotidienne de votre coopérative de karité.</p> <p>Aujourd'hui, nous vous expliquons pourquoi votre coopérative doit agréger les amandes en tant que groupe et non en tant qu'individus.</p> <p>L'agrégation des amandes de karité est une activité importante pour vous permettre d'obtenir une valeur supérieure pour vos noix de karité et de négocier des prix corrects.</p> <p>Vous devez :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisez les tricycles de votre coopérative pour transporter les amandes de karité des différents groupes de femmes vers un entrepôt. • Stockez toujours vos amandes sur des palettes dans un entrepôt bien ventilé. <p><i>Ce conseil vous est offert par le projet WeFI et l'Alliance Globale du Karité</i></p>



Profit Sharing

<p>1 – 15 aout</p>	<p>Conseils sur les bonnes pratiques en matière de participation aux bénéfices</p>	<p>Message 1 Voici votre mise à jour du jour sur les coopératives de karité. Aujourd'hui, nous vous apportons des informations sur la participation aux bénéfices de la coopérative. Le stockage des amandes dans l'entrepôt a pour but de vendre une plus grande quantité d'amandes et d'obtenir un prix plus élevé par sac de 85 kg. Vous devez</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déduire toutes les dépenses une fois que les amandes ont été vendues. • Etre transparent dans le calcul de toutes les dépenses afin que toutes les femmes comprennent quelles dépenses ont été déduites. • Afficher les dépenses dans un lieu public pour que toutes les femmes puissent les voir. <p><i>Ce conseil vous est offert par le projet WeFI et l'Alliance Globale du Karité</i></p>
<p>16 – 30 aout</p>	<p>Conseils sur les bonnes pratiques en matière de participation aux bénéfices</p>	<p>Message 2 Voici la mise à jour quotidienne de la coopérative de karité. Aujourd'hui, nous vous proposons la suite des conseils sur la participation aux bénéfices des coopératives.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le bénéfice réalisé sur les ventes est partagé proportionnellement entre les membres de la coopérative, conformément au plan de partage des bénéfices qui a été convenu. • Sachez que vous pouvez choisir de réinvestir vos bénéfices dans d'autres projets d'entreprise si l'ensemble de la coopérative est d'accord. <p><i>Ce conseil vous est offert par le projet WeFI et l'Alliance Globale du Karité</i></p>